**Avis d’Appel d’Offres (AAO)**

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

**Honneur – Fraternité – Justice**

****

**Commissariat à la Sécurité Alimentaire**

**DAO n° 14/CPMP/CSA/2023**

**Pour la fourniture des matériels d'abris, des produits d'hygiène et des produits alimentaires**

1. Cet Avis d’appel d’offres fait suite au Plan de Passation des Marchés du CSA approuvé par la CPMP / CSA et la CNCMP, paru dans le site web de l’ARMP et le site web du CSA.

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire a obtenu des fonds de la contrepartie de l’Aide Japonaise et a l’intention d’utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **la fourniture des matériels d'abris, des produits d'hygiène et des produits alimentaires.**

1. Les produits seront rendus aux magasins du CSA à Nouakchott (Mauritanie) dans un délai ne dépassant pas **15 jours** pour chaque lot.
2. Le Commissariat à la Sécurité Alimentairesollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **la fourniture des matériels d'abris, des produits d'hygiène et des produits alimentaires** en trois (3) lots distincts comme suit :

**Lot 1 : Fourniture de 76,5 tonnes d’huile végétale, de 83 tonnes de sucre et de 83 tonnes de pâtes alimentaires**

**Lot 2 : Fourniture de 500 tentes avec accessoires**

**Lot 3 : Fourniture de 1000 nattes, de 1000 couvertures, de 66 caisses de Javel et de 84 caisses de savon**

1. Le présent appel d’offres est un **Appel d’offresNational**
2. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du CSA :

Numéro de téléphone : +222 45 25 69 94

Numéro de télécopie : +222 45 25 69 95

B.P : 377

Les candidats peuvent prendre connaissance des documents d’Appel D’offres à l’adresse suivante :

Commission de Passation des Marchés Publics du CSA, située au lot n° 07, Ilot D, Ksar, Nouakchott, Mauritanie.

1. Les critères de qualification sont :

* Le chiffre d’affaires annuel moyen du candidat sur les 3 dernières années(2020,2021 et 2022) doit être égal ou supérieur à :

Lot 1: 4 000 000 MRU

Lot 2 : 700 000 MRU

Lot 3: 500 000 MRU

* Le montant d’autofinancement est de :

Lot 1: 2 00 000 MRU

Lot 2 : 400 000 MRU

Lot 3: 200 000 MRU

* Le candidat doit avoir réalisé au moins un marché de fourniture durant les cinq dernière années, attesté par un maître d’ouvrage public ou parapublic..

Pour plus d’informations détaillées, voir le Dossier d’Appel d’offres.

1. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d’appel d’offres complet à l’adresse mentionnée ci-après : Commission de Passation des Marchés Publics du CSA, situé au lot n° 07, Ilot D, Ksar, Nouakchott, Mauritanie, contre le paiement par versement bancaire d’un montant non remboursable de 10.000 MRU versé au compte CSA n° 01 00 50 17 201-85 ouvert à la BAMIS.
2. Les soumissions doivent être remises au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du CSA (CPMP / CSA), situé au lot n° 07, Ilot D, Ksar, Nouakchott, Mauritanie**, au plus tard le 01/09/2023 à 11 heures.** Toute offre envoyée par mail sera systématiquement rejetée.
3. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l’ouverture le **01/09/2023 à 11 heures** à l’adresse suivante : **Salle de réunion de la Commission de Passation des Marchés Publics du CSA située au lot n° 07, Ilot D, Ksar, Nouakchott, Mauritanie.**
4. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission conformément au modèle du DAO d’une banque nationale ou internationale habilitée en Mauritanie, d’une validité de 120 jours et de valeur de :

Lot 1: 200 000 MRU

Lot 2 : 30 000 MRU

Lot 3: 20 000 MRU

1. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Nouakchott, le 11/08/2023

**La Commissaire Adjoint à la Sécurité Alimentaire**

**Limam Abdawa**